



Techniques juridiques



SESSION 1

Formation générale

Français

601-101-MQ Écriture et littérature

Le cours *Écriture et littérature* a pour but de d'amener l'étudiant, par l'apprentissage des différents procédés stylistiques, à analyser une œuvre sur les plans de la forme et du contenu. À la fin de la session, il devra démontrer sa compétence en rédigeant une analyse (commentaire composé) à partir d'un extrait d'œuvre appartenant à un courant littéraire et à une période historique étudiés.

Philosophie

340-101-MQ Philosophie et rationalité

Ce cours vise à présenter la naissance de la pensée rationnelle en Occident et quelques moments de son évolution. De plus, l'étudiant aura la chance de mettre au point une argumentation sur une question philosophique à travers ce cours.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 1

Formation générale

Anglais I 1 choix parmi ces options

604-101-MQ Langue anglaise et communication

Ce cours d'anglais intermédiaire vise à rendre l'étudiant plus apte à communiquer en anglais avec une certaine aisance. Il s'agit de dégager le sens d'un message oral authentique et le sens d'un texte d'intérêt général, de s'exprimer oralement et de rédiger un texte avec cohérence et clarté.

604-102-MQ Langue anglaise et culture

Ce cours d'anglais intermédiaire avancé vise à permettre à l'étudiant d'approfondir son habileté à communiquer avec aisance sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires. Il sera appelé à dégager le sens d'un message oral authentique et le sens d'un texte authentique, à exprimer oralement un message sur un sujet précis et à rédiger un texte avec précision, cohérence et clarté.

604-103-MQ Culture anglaise et littérature

Ce cours s'adresse à vous si vous avez démontré un niveau avancé de compétence en anglais. Il s'agit de dissertar en anglais sur des thèmes littéraires et culturels. L'étudiant devra effectuer une exploration culturelle d'œuvres littéraires et/ou de thèmes à portée socioculturelle.

SESSION 1

Formation spécifique

Droit

310-DA4-SS Introduction au droit

Ce cours, donné au premier semestre, vise à initier l'étudiant à la méthodologie et au processus d'analyses spécifiques au droit (résumé d'arrêt, lecture de textes juridiques, références, etc.).

310-DA3-SS Introduction aux carrières juridiques

Ce cours présenté au premier semestre permet à l'étudiant d'amorcer sa découverte des différents milieux de travail où l'on peut retrouver un technicien juridique.

310-DB4-SS Droit des personnes et de la famille

Ce cours de droit vise à connaître et à appliquer les dispositions du droit civil qui régissent les personnes et la famille.

Ce cours est présenté au premier semestre du programme, lequel sera suivi de quatre autres cours de droit civil.

Informatique

420-DA3-SS Utilisation de logiciels

Ce cours est une introduction aux outils disponibles sur l'ordinateur, ainsi qu'à toutes les applications de base en informatique (Explorateur Windows, Microsoft Office, Outlook et l'Internet). Il sert principalement à préparer l'étudiant aux outils utilisés sur le marché du travail.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 2

Formation générale

Français

601-102-MQ Littérature et imaginaire

Le cours *Littérature et imaginaire* veut amener l'étudiant à analyser la représentation du monde proposée par des textes appartenant aux courants littéraires et aux périodes historiques étudiés. À la fin de la session, il utilisera ses habiletés en analyse littéraire (acquises dans le cours *Écriture et littérature*) pour rédiger une dissertation explicative qui rendra compte des ressemblances ou des écarts entre l'œuvre étudiée et les modèles proposés.

Philosophie

340-102-MQ L'être humain

Ce cours vise à présenter quelques conceptions modernes et contemporaines de l'être humain.

L'étudiant aura la chance de montrer l'importance, pour la pensée et pour l'action, de conceptions de l'être humain.

Éducation physique

109-101-MQ Activité physique et santé

Ce cours porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant devra expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, afin de faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

SESSION 2

Formation spécifique

Droit

310-DC4-SS Obligations

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les règles particulières régissant les obligations contractuelles (les contrats) et extracontractuelles (la responsabilité civile).

310-DD4-SS Procédure civile I

Ce cours vise à connaître la procédure ordinaire de première instance et la technique de rédaction des actes de procédure qui s'y rattachent.

310-DC3-SS Biens et prescription

Ce cours vise à faire connaître les règles de droit qui régissent les biens et la prescription et à appliquer ces règles à des situations données.

310-DD3-SS Droit pénal général

Ce cours vise à faire connaître les principes fondamentaux du droit pénal général et la substance de certaines infractions spécifiques contenues dans le Code criminel et certaines lois connexes afin de les appliquer à des situations données.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 2

Formation spécifique

Recherche

310-DB3-SS Recherche juridique informatisée

Ce cours, donné au deuxième semestre, vise l'application des principes de recherche juridique à l'aide des banques de données spécialisées (Soquij, La Référence, CAIJ etc.)

SESSION 3

Formation générale

Français

601-103-MQ Littérature québécoise

Le cours *Littérature québécoise* sert à préparer l'étudiant à réussir l'Épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation. Ce cours veut l'amener, d'une part, à situer les périodes historiques et les courants littéraires marquants du Québec et, d'autre part, à en repérer les caractéristiques dans les textes étudiés. À la fin de la session, il devra rédiger une dissertation qui rendra compte de son point de vue critique à partir d'un sujet donné sur une œuvre appartenant à un courant et à une période historique vus en classe.

Cours complémentaire

COM-XXX-03 Cours complémentaire I

Afin d'élargir ses horizons, l'étudiant devra suivre deux cours au choix dans un autre champ d'étude que celui de sa spécialisation. Les cours proposés comme cours complémentaire varient d'une session à l'autre.

Anglais II ¹ choix parmi ces options

604-NA3-SS Anglais de base (préalable 604-101)

Il s'agit d'un cours qui vise à rendre l'étudiant apte à communiquer avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression liées à son champ d'études. Il sera appelé à communiquer en anglais de façon claire, cohérente et appropriée et à comprendre les idées générales et essentielles pour accomplir une tâche précise.

604-NB3-SS Anglais intermédiaire (préalable 604-102)

Le cours vise à approfondir vos connaissances de la langue anglaise pour que vous puissiez communiquer avec aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à votre champ d'études. L'étudiant sera appelé à comprendre le sens général et les idées essentielles des messages pour accomplir une tâche précise ainsi qu'à communiquer des messages de façon appropriée, substantielle et riche en informations.

604-NC3-SS Anglais avancé (préalable 604-103)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à communiquer de façon nuancée dans différentes formes de discours. Les compétences visées sont: communiquer des messages substantiels et riches en informations liés au champ d'études, analyser des textes complexes et s'exprimer en anglais à partir de textes écrits en français.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 3

Formation spécifique

Droit

310-DG4-SS Procédure civile II

Ce cours sert à connaître et appliquer les moyens de se pourvoir contre les jugements, les règles qui régissent leur exécution et certaines procédures spéciales prévues au Code de procédure civile.

310-DE4-SS Successions et régimes matrimoniaux

Ce cours de droit vise à connaître et à appliquer les dispositions du droit civil qui régissent les régimes matrimoniaux, les successions, les donations et les testaments.

Ce quatrième cours de droit civil permet de faire des liens avec les cours de droit civil que l'étudiant a étudié durant sa première année.

310-DE3-SS Sûretés

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les règles particulières régissant le droit des sûretés (priorités, hypothèques et cautionnement).

310-DF4-SS Contrats nommés

Ce cours vise à connaître les dispositions du Code civil du Québec et les règles du droit statutaire se rattachant aux principaux contrats nommés (vente, louage et contrat de service) et appliquer ces règles à des situations données.

SESSION 4

Formation générale

Français

601-NC4-SS Français, communication écrite et orale

Ce cours de français veut amener l'étudiant à utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de textes et de types de discours oraux et écrits. Il devra déployer sa créativité lors d'ateliers pratiques durant lesquels il actualisera les notions théoriques.

Philosophie

340-NA3-SS Éthique et politique

Ce cours vise à apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques.

Il permettra à l'étudiant de défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

Éducation physique

109-102-MQ Activité physique et efficacité

Le cours concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses aptitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès réalisés afin de s'améliorer.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 4

Formation spécifique

Droit

310-DH4-SS Droit administratif

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les règles particulières régissant les rapports du citoyen avec l'État dans leur dynamique de tous les jours. On y étudie les types de pouvoirs détenus par l'État et les moyens dont le citoyen dispose pour s'assurer du respect du droit par les autorités étatiques.

310-DG3-SS Exploration de la vie professionnelle

Ce cours, présenté au quatrième semestre, a pour but de préparer l'étudiant à son stage de fin d'études et à son entrée sur le marché du travail. Ainsi, des rencontres avec des professionnels, des simulations d'entrevues d'embauche, des stages d'observation dans différents milieux juridiques et d'autres activités pratiques permettront au futur stagiaire de consolider son choix de milieu de stage.

310-DJ4-SS Examen des titres

Ce cours permet aux étudiants d'apprendre et d'appliquer la méthode de recherche et d'analyse des titres de propriété au registre foncier.

Rédaction

310-DF3-SS Rédaction de procédures judiciaires

Ce cours vise à faire appliquer à l'étudiant les règles régissant la rédaction de documents servant dans un contexte judiciaire (correspondance usuelle, mise en demeure, procédures judiciaires et avis juridiques).

Anglais

604-DA3-SS Anglais du domaine juridique

Ce cours permet à l'étudiant d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail anglophone. Ce qui implique des connaissances et des habiletés en matière de communication en langue anglaise.

SESSION 5

Formation générale

Éducation physique

109-103-MQ Activité physique et autonomie

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contacts, il appliquera les acquis des deux premiers cours par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur.



DESCRIPTION DES COURS-TECHNIQUES JURIDIQUES

SESSION 5

Formation générale

Cours complémentaire

COM-XXX-03 Cours complémentaire II

Afin d'élargir ses horizons, l'étudiant devra suivre deux cours au choix dans un autre champ d'étude que celui de sa spécialisation. Les cours proposés comme cours complémentaire varient d'une session à l'autre.

SESSION 5

Formation spécifique

Droit

310-DK4-SS Procédure pénale

Ce cours vise à connaître les principales règles de preuve et de procédure en matière pénale, notamment le Code de procédure pénale, et de les appliquer à des situations données.

310-DH3-SS Droit du travail

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les règles particulières régissant les relations individuelles et collectives de travail.

310-DL4-SS Laboratoire notarial

Ce cours vise à faire connaître le fonctionnement d'une étude notariale et à appliquer un ensemble de notions de droit civil, de procédures civiles, de fonctionnement de la publicité des droits en vue de les appliquer au contexte particulier de la pratique notariale.

310-DJ3-SS Laboratoire du droit litigieux

Ce cours vise la mise en pratique des différentes connaissances acquises par l'étudiant durant sa formation. L'étudiant est appelé à gérer lui-même un dossier de cour (stratégies, lettres, procédures et plaidoirie).

310-DM4-SS Droit commercial

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant les différentes formes juridiques de l'entreprise (entreprise individuelle, société, compagnie), ainsi que les dispositions régissant leur formation et leur fonctionnement.

310-DK3-SS Habilités professionnelles

Ce cours permet à l'étudiant d'apprendre à :

- Gérer un centre de documentation juridique
- Travailler sur un bilan comptable
- Exécuter des décisions de justice

SESSION 6

Formation spécifique

Stage

310-D30-SS Stage de fin d'études

D'une durée de quinze semaines, le stage de fin d'études permet à l'étudiant de mettre en pratique, dans un milieu de travail, l'ensemble des compétences apprises au cours des cinq semestres précédents.